

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 42 (1934)
Heft: 6

Artikel: Une curieuse supplique à LL. EE. pour un enfant trouvé
Autor: P.H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-32663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une curieuse supplique à LL. EE. pour un enfant trouvé.

« *Très Illustres ; Puissants ; Souverains Seigneurs et Supérieurs.*

De la part des Syndicques de la Paroisse de X, vos très humbles et très obéissants subjects et serviteurs, est exposé en toute humilité comme il est arrivé que le Mardy sur le matin 23^{me} de May dernier passé¹, il se trouva une bien petite fille, et en fort pauvre et piteux estat, de l'aage en apparence d'environ huict ou quinze jours, dans un berceau, enveloppée de quelques linges, lequel berceau estait au-dessous d'une loge, soit couvert à bord du desgoust du toict, seulement que la pluie ne tombait dessus, proche et joignant une grange foraine, auprez du grand chemin publicq.

Où c'est que le dit enfant pleuroit avec grands cris, jusque là qu'il n'en pouvoit presque plus, veu qu'il avoit esté là toute la nuict, comme l'on estime :

Tellement que ceux qui descouvrirent et apperceurent cette affaire en passant par là, ne peurent de moins que d'aller voir le dit enfant, pour savoir s'il n'y avait personne aupres de luy, ou par là à l'entour ;

Et après avoir regardé et cherché de tous costés, ils ne trouvèrent personne ;

Et voyant que le dit enfant estoit bien foible, ils se mirent en devoir de l'alimenter et luy faire du bien au mieux qu'ils peurent, en attendant que le recteur de l'Hos-

¹ L'année n'est pas indiquée, mais le document doit être de la fin du XVI^{me} siècle, ou du commencement du XVII^{me}.

pital de dite Paroisse en fusse averti pour le recueillir et luy faire l'assistance requise ;

Ce qu'estant faict, le dit Recteur là-dessus par charité et commisération se mit en debvoir pour le mettre en nourrice, où il est à présent, et se porte bien, par la diligence que par la grâce de Dieu on a prise ;

Sans que du d'empuis on aye peu descouvrir, apprendre ny appercevoir qui est le père et la mère du dit enfant, nonobstant toutes deues recherches et informations prises au possible ;

Ce que voyant, les dits syndicques, ils n'ont peu de moins que de prendre l'hardiesse de représenter le toutage à Vos Ex. pour les supplier que leur bon plaisir soit d'y apporter par leur charité accoustumée le moyen qu'ils trouveront le plus convenable pour l'éducation et nourriture du dit enfant, selon leur bonne volonté.

Ce qu'attendant de Vos benignes Excellences, ils continueront à prier l'Eternel pour la conservation et préservation de Vos Illustres personnes, et en général et en particulier, et pour l'accroist et bénédiction de leur haut et fleurissant Estat. »

Cette pièce caractérise assez bien le ton plus que déférent que les écrivains locaux croyaient devoir employer vis-à-vis du Souverain : *scripta manent*. Il est permis de penser qu'au cours des discussions qui posaient les jalons de la requête, on mettait moins de formes : *verba volant*.

Mais ce qu'il importait le plus, c'était de n'avoir pas à se charger d'une « bouche à nourrir » et d'un nouveau «povre» à inscrire dans les rôles de la Paroisse. C'était là le principal mobile qui poussait à solliciter le bienveillant intérêt du souverain à l'égard de la petite créature trouvée sous le « degout » du toit.

P. H.